

REPUBLIQUE DU BENIN

MISSION DE DECENTRALISATION

PROGRAMME D'APPUI AU DEMARRAGE
DES COMMUNES

 AFRIQUE CONSEIL

MONOGRAPHIE COMMUNALE DE LOKOSSA

Consultant

DJENONTIN Ignace

*Sous la supervision de M. Emmanuel GUIDIBI,
Directeur Général du Cabinet « Afrique Conseil »*

Mars 2006

MONOGRAPHIE COMMUNALE DE LOKOSSA

SOMMAIRE

Sigles et abréviations.....	4
Remerciement.....	7
Introduction.....	8
<u>CHAPITRE I : CADRE PHYSIQUE ET ADMINISTRATIF</u>	10
1.1 Cadre physique.....	10
1.2 Cadre Administratif.....	13
<u>CHAPITRE II POPULATION</u>	15
2.1 Etat de la population.....	15
2.2 Mouvements de la population	18
2.3 Ménages	19
2.4 Ethnies et religions.....	21
2.5 Habitat.....	22
<u>CHAPITRE III : ORGANISATION SOCIALE</u>	23
3.1 Pouvoir politique traditionnel	23
3.2 Pouvoir politique moderne	23
3.3 Système de parenté (Les différentes formes de mariage)	24
3.4 Place de la femme dans la société	24
<u>CHAPITRE IV: ACTIVITES ECONOMIQUES</u>	25
4.1 Agriculture	25
4.2 Elevage	27
4.3 Les unités économiques	28
4.4 Emploi	28
4.5 Energie et Eau	29
4.6 Transport et communications	30
4.7 Commerce.....	31
4.8 Tourisme et hôtellerie.....	33
4.9 Pêche	34
4.10. Autres secteurs	34
<u>CHAPITRE V : SECTEURS SOCIAUX</u>	35
5.1 Santé	35
5.2 Action sociale et centre de santé	37
5.3 Education	38
5.4 Arts, culture, sports et loisirs	42
<u>CHAPITRE VI : RESSOURCES FINANCIERES</u>	43
<u>CHAPITRE VII : CONTRAINTES ET ATOUTS DE LA COMMUNE</u>	45
<u>CHAPITRE VIII : PRINCIPALES FILIERES PORTEUSES</u>	52
<u>CHAPITRE IX : PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS</u>	53

SIGLES ET ABBREVIATIONS

ABE	Agence Béninoise pour l'Environnement
Adm	Administration
AEV	Adduction d'Eau Villageoise
AGeFIB	Agence de Financement des Initiatives de Base.
AJUL	Amicale de la Jeunesse Unie de Lokossa
AMAE	Association Municipale d'Actions Environnementales
APE	Association des Parents d'Elèves
APSM	Assistance aux Populations à Santé Médiocre
ASF	Association des Services Financiers
ASL	Association pour la Salubrité de Lokossa
ASPIIP	Association des Personnes pour la Promotion des Initiatives Paysannes
AVPN	Association Vive le Paysan Nouveau
BF	Borne Fontaine
CA	Chef d'Arrondissement
CARDER	Centre d'Action Régionale pour le Développement Rural
CBT	Compagnie Béninoise de Textiles
CCC	Communiquer pour un Changement de Comportement
CDT	Centre de Dépistage de la Tuberculose
CEB	Communauté Electrique du Bénin
CEFRATOM	Centre de Traitement des Ordures Ménagères et de Formation en Agriculture Biologique Intégrée
CEG	Collège d'Enseignement Général
CET	Collège d'Enseignement Technique
CHD	Centre Hospitalier Départemental
CIJ	Centre International de la Jeunesse
CIPE	Centre des Impôts de Petites Entreprises
CIPEN	Coordination des Initiatives et Projets d'Emploi Nouveau
CLCAM	Caisse Locale de Crédit Agricole et Mutuel
CODIR	Comité de Direction
COGEA	Comité de Gestion de Centre de Santé d'Arrondissement
COGEC	Comité de Gestion de Centre de Santé de Commune
CP	Comité de Pilotage
CPS	Centre de Promotion Sociale
CSC	Centre de Santé de Commune
CSA	Centre de Santé d'Arrondissement
CSD	Club Solidarité et Développement
CT	Cellule Technique
CV	Chef Village
DDCAT	Direction Départementale de la Culture, de l'Artisanat et du Tourisme
DDCIPE	Direction Départementale du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion de l'Emploi
DDEHU	Direction Départementale de l'Environnement de l'Habitat et de l'Urbanisme
DDEPS	Direction Départementale des Enseignements Primaire et Secondaire
DDID	Direction Départementale des Impôts et Domaines

DDJSL	Direction Départementale de la Jeunesse, des Sports et Loisirs
DDPD	Direction Départementale de la Prospective et du Développement
DDSP	Direction Départementale de la Santé Publique
DNT	Direction Nationale de la Tuberculose
DRTP / M-C	Direction Régionale des Travaux Publics (Mono – Couffo)
DRETFP	Direction Régionale de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle
DRT	Direction Régionale des Télécommunications
DSRP	Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté
FAPA	Fonds d'Appui à la Promotion de l'Artisanat
FASN	Fonds d'Appui à la Solidarité Nationale
FECECAM	Fédération des Caisses d'Epargne et de Crédit Agricole et Mutuelle
FED	Fonds Européen de Développement
FENAB	Fédération Nationale des Artisans du Bénin
FPM	Forage Equipé de Pompe à Motricité humaine
IUT	Institut Universitaire de Technologie
LNB	Loterie Nationale du Bénin
MCL	Maison des Collectivités Locales
MD	Mission de Décentralisation
MCPPD	Ministère Chargé du Plan, de la Prospective et du Développement
MCAT	Ministère du Commerce, de l'Artisanat et du Tourisme
METFP	Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle
MISD	Ministère de l'Intérieur, de la Sécurité et de la Décentralisation
NLTPS	Etudes Nationales de Perspectives à Long Terme
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OP	Organisation Paysanne
OPA	Organisation Professionnelle d'Artisanat
OPT	Office des Postes et Télécommunications
ORTB	Office de Radio Diffusion et Télévision du Bénin
PADEAR	Programme d'Assistance au Développement du Secteur de l'Alimentation en Eau Potable et l'Assainissement en Milieu Rural
PADME	Programme d'Appui au Développement des Moyennes Entreprises
PADMOC	Projet d'Appui au Développement Rural du Mono-Couffo
PAG2	2e Programme d'Actions du Gouvernement
PAGER	Programme d'appui aux Activités Génératrices de Revenus
PAMR	Projet d'Appui au Monde Rural
PDC	Plan de Développement Communal
PE	Point d'Eau
PGUD	Projet de Gestion Urbaine Décentralisée
PIP	Programme d'Investissements Publics
PISEA	Programme d'Insertion des Sans Emploi dans l'Agriculture
PM	Puits Moderne

PMAE	Plan Municipal d'Actions Environnementales
PNLS	Programme National de Lutte contre le Sida
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PPA/GTZ	Projet Promotion de l'Artisanat/GTZ
PPBF	Projet Plantation Bois de Feu
PPLS	Projet Plurisectoriel de Lutte contre le Sida
PRODECOM	Projet d'Appui au Démarrage des Communes
RFU	Régime Foncier Urbain
RGPH 3	Troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitation
RN	Route Nationale
SBEE	Société Béninoise d'Electricité et d'Eau
SDH	Service Départemental de l'Hydraulique
SFO	Service Formation Opérationnelle
SITEX	Société des Industries Textiles du Bénin
SNV	Organisation Néerlandaise de Développement
TDL	Taxe sur le Développement Local
TP	Travaux Publics
UASEP	Union des Associations Sportives de l'Enseignement Primaire
UASES	Union des Associations Sportives de l'Enseignement Secondaire
UASU	Union des Associations Sportives des Universités
UCP	Union Communale des Producteurs
UDP	Union Départementale des Producteurs
UCTIB	Union des Conducteurs et Transporteurs Inter Urbains du Bénin
UNACOB	Union Nationale des Conducteurs du Bénin
UNACODEB	Union Nationale des Conducteurs Démocratiques du Bénin

REMERCIEMENTS

Nous adressons nos vifs remerciements à la Mission de Décentralisation et au PRODECOM (Programme d'Appui au Démarrage des Communes) pour la confiance qu'ils nous ont accordée pour la réalisation de l'étude monographique de la Commune de Lokossa.

Nos remerciements vont aussi à Monsieur le Maire de la commune, au Conseil communal, aux Responsables des services techniques pour leur disponibilité et leur contribution.

INTRODUCTION

C'est dans le cadre de l'étude sur « *Le rôle des Communes dans la promotion de l'économie locale et la valorisation des filières porteuses* » que s'inscrit l'élaboration de la monographie économique communale ; en effet c'était l'un des multiples produits attendus de cette étude commanditée par la Mission de Décentralisation et PRODECOM (Programme d'Appui au Démarrage des Communes)

Le Consultant responsable a mené l'étude monographique conformément aux dispositions de collecte de données édictées dans la méthodologie préconisée pour réaliser l'étude ci-dessus citée et sur la base des résultats des ateliers régionaux organisés par zone agro-écologique

La collecte des données a été ainsi réalisée par le consultant en collaboration avec les Représentants des Communes :

- d'abord au niveau de l'unité de documentation de la Commune et par
- Interview individuelle avec les informateurs-clés ;
- Interview avec des groupes/focus-groups ; (institutions publiques, privées, représentants de la société civile, les projets, les ONG et autres partenaires au développement.)

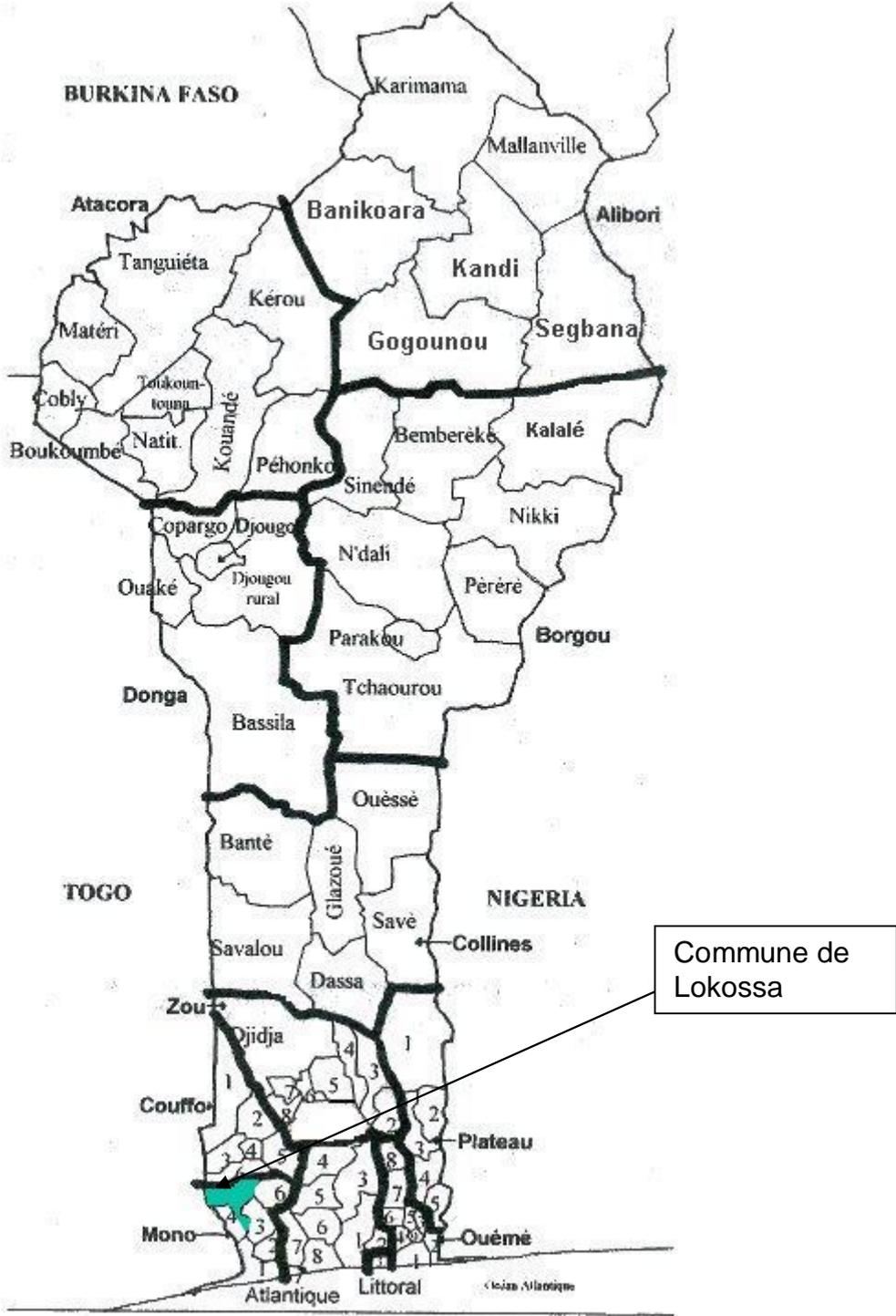
Les entretiens et la collecte des données sont menés sur la base de plusieurs fiches précisant la liste des informations recherchées.

Au cours de l'étude monographique, le consultant a rencontré les problèmes suivants :

- La non disponibilité et une ouverture de collaboration de certains responsables des services techniques de la mairie
- La disponibilité de données statistiques fiables n'est pas toujours chose évidente
- Les rapports des différents services déconcentrés n'étaient pas souvent accessibles
- L'intérêt d'une telle étude ne semblait pas toujours bien perçu malgré les deux séances de prise de contacts préalables avec les responsables de la mairie. C'est comme si l'étude était reléguée au second plan.

Pour une Monographie économique, il manque encore beaucoup de données statistiques qui devront être complétées au fur et à mesure par la Commune elle-même ; il faudra donc considérer la présente version comme une version susceptible d'être améliorée.

Carte de localisation de Lokossa en République du Bénin



CHAPITRE I : CADRE PHYSIQUE ET ADMINISTRATIF

1.1 Cadre physique

1.1.1 Situation géographique

La Commune de Lokossa située au Nord – Ouest du Département du Mono, est l'une des six (06) subdivisions administratives que compte ce Département. Elle couvre une superficie de 260 km², ce qui représente 16% de la superficie du Mono (1605km²) et 0,23% de la superficie totale du Bénin (112.622km²).

Limitée au Nord par la Commune de Dogbo dans le Couffo, au Sud par les Communes d'Athiémé et de Houéyogbé, à l'Est par celle de Bopa et à l'Ouest par le territoire togolais, cette commune a son chef-lieu distant de 106 km de Cotonou, capitale économique du Bénin.

La Commune est divisée en cinq (05) arrondissements que sont : Lokossa, Agamè, Koudo, Houin et Ouèdème-Adja. Ces arrondissements sont subdivisés en quinze (15) quartiers de ville et vingt-neuf (29) villages, soit un total de quarante-quatre localités.

Son chef-lieu Lokossa est en même temps le chef-lieu du Département du Mono.

1.1.2 Climat et Relief

La Commune de Lokossa, comme l'ensemble des Départements du Mono et du Couffo, se situe entre la plaine côtière et la transversale de Lonkli-Kétou. C'est une région de plateaux argileux et de terre de barre dont l'altitude maximale dépasse rarement 200m, avec des dépressions plus ou moins prononcées, ce qui donne à l'ensemble du relief un aspect bosselé.

Le climat est de type subéquatorial encore appelé climat béninien. C'est un climat chaud marqué par une humidité relativement élevée, une pluviométrie variant entre 900 et 1100mm par an. On y distingue quatre saisons étalées de façon alternée sur toute l'année :

- Une grande saison sèche de novembre à mars ;
- Une grande saison pluvieuse de mars à juillet ;
- Une petite saison sèche entre juillet et août ;
- Une petite saison pluvieuse d'août à novembre.

Ce climat est propice à la polyculture et à une végétation exubérante, végétation aujourd'hui fortement touchée par la pression démographique. Il connaît de petites perturbations depuis quelques années.

1.1.3 Sols et végétation

On rencontre deux types de sols dans la Commune de Lokossa :

- Les sols ferrallitiques subdivisés en sol ferrallitique sur sédiment meuble argilo-sableux et en sol ferrallitique sur grès et matériau colluvial sableux et argilo-sableux. Ce dernier s'érode très rapidement, non seulement à cause de sa constitution, mais surtout à cause de la pente (5 à 8%).
- Les sols hydromorphes dont le plus important est le sol hydromorphe sur matériau alluvial sablo-limoneux à limono – argileux.

Ces deux types de sols ont une texture et une structure qui ne favorisent pas nécessairement une infiltration rapide des eaux de pluie ; il en découle que dans certaines conditions particulières (début de saisons pluvieuses, mauvaise gestion des eaux usées, pente forte), le ruissellement et le ravinement en soient les conséquences.

Autrefois, la Commune de Lokossa était une localité de savanes arbustives et arborées.

Actuellement, la végétation naturelle est totalement remplacée par des palmeraies. Cependant, il existe encore quelques espèces d'iroko (*Chlorophora excelsa*), de baobab (*Adansonia digitata*), de fromagers (*Ceiba pentadra*) et de sambas (*Triplochyton scleroxylon*) qui sont anarchiquement exploitées. Notons aussi que dans la dépression de **Lohounvodoh** et à l'Est du cimetière municipal on rencontre des espèces forestières d'alignement et de plantations. Ces dernières sont évaluées à 8 ha d'acacia (*Acacia auriculiformis*), d'Eucalyptus et d'Eucalyptus torreliana et 6 ha de teck (*Tectona grandis*), de fraké (*Terminalia superba*), de palmier à huile (*Elaeis guineensis*) et neem (*Azadirachta indica*).

Il reste aussi quelques forêts sacrées dans les zones de Adrogbo et de Tinou. Lesdites forêts couvrent respectivement 0,50 ha et 0,75 ha environ.

Au total, la Commune a un couvert végétal diversifié, fait de savanes arbustives, de prairies marécageuses, de palmeraies vignobles.

1.1.4 Géologie : morphologie et topographie

Du point de vue morphologique, Lokossa peut être divisé en quatre (04) secteurs à savoir :

- le plateau dont l'altitude varie entre 50 et 60 mètres environ au-dessus du niveau de la mer ;
- le secteur à forte déclivité correspondant aux rebords des plateaux ; cette partie est très pierreuse avec de nombreux blocs de grès ferrugineux très visibles surtout dans le secteur Nord;

- le secteur de glacis qui relie les rebords du plateau au fleuve Mono avec une pente moyenne de l'ordre de 1%. Ce secteur de glacis ne représente que quelques mètres de largeur, mais présente quelques micro ondulations notamment au niveau des interfluves témoignant ainsi la présence d'un matériau dur constitué essentiellement de galets de quartzites roulés, qui serait mis en place en même temps que le Continental Terminal ;
- le secteur des terrasses alluviales occupe la quasi totalité des surfaces du secteur Sud-Est de la ville proche du fleuve Mono.

Le modelé présente de faibles ondulations au fur et à mesure que l'on s'approche des berges actuelles du fleuve.

A ces quatre unités morphologiques, s'ajoutent les lits et cuvettes des plans d'eau de la région environnante tels que le fleuve Mono, le lac Doukon etc.

La pente du site de Lokossa varie entre 0 et 8% ; elle peut être classée en trois grandes catégories. Il s'agit de :

- la première classe qui regroupe les zones inondables aux pentes variant entre 1 et 2%, les marécages aux pentes presque nulles et l'aval des flancs de buttes. Dans cette classe se trouve une portion importante du boulevard circulaire. Elle abrite le quartier Saguè, une partie d'Agonvê, la zone inondable du domaine des TP, une partie du marché central et la vallée du Salédo, au Nord-Ouest.
- la deuxième classe de pentes circonscrit la plus grande surface du site de la ville. Elle correspond aux flancs de buttes et se situe surtout sur la partie Est de la ville, (pente : 5 à 8%) et abrite la SITEX, le CARDER, l'IUT, la Préfecture, le cimetière et une petite partie de Tchikomey ;
- la troisième classe, celle des pentes de plus de 8% abrite l'essentiel du talus qui sépare la vallée de Salédo de la plus grande butte (68 mètres). Cette zone se situe au Nord-Ouest, suivant une bande serpentée d'environ 224,96 ha (Affanou, 1996).

1.1.5 Réseau hydrographique

La Commune de Lokossa dispose d'un important complexe fluvio--lacustre dominé par le fleuve Mono dont la vallée constitue une vaste dépression à laquelle s'ajoute celle de Tchi pour isoler le secteur de Lokossa du reste des plateaux du Mono. Ce complexe fluvio-lacustre de la Commune de Lokossa est réparti comme suit :

- Au Sud-Est : Le lac Toho qui est le plus important ;
- Au Sud : Le lac Djètoè ;

- Au Nord : Les lacs Doukon, Egbo et Togbadji.

Il existe aussi dans les régions de Houin, Gnawihoué (Koudo), Hounsa (Tinou), Agondékè, Yénawa (Lokossa) des sources d'eaux inexploitées.

La Commune de Lokossa est traversée par environ cinq (5) km de cours d'eau dont le plus important est le fleuve Mono. On y retrouve également des lacs comme lac Togbadji, lac Toho, lac Doukon, lac Djètoè et de nombreux marécages.

1.2 Cadre Administratif

1.2.1 Evolution administrative et organisation de l'espace communal

La Commune de Lokossa est divisée en cinq arrondissements : Agamè, Houin, Koudo, Ouèdèmè-Adja et Lokossa. Excepté Lokossa qui affiche l'allure d'une ville secondaire à caractère agricole, après qu'elle fut érigée en chef-lieu du Département du Mono, par décret n° 292/PCM/MI du 21 octobre 1960, l'ensemble de la Commune est rural. Même sur les quatorze quartiers de ville de Lokossa, sept sont à prendre comme urbains. Il s'agit de : Glo-Guinkomey, Agonvè-Sogbadji, Takon-Zohoungo, Ahouamey-Dékanmey, Saguè-Zounhouè, Agnivèdji et Tchicomey-Toguèmè.

Sept (07) autres à savoir Guèhounkon, Fongba, Doukonta, Zoungamey, Djèhadji, Atikipéta et Todoga sont à caractère rural à l'image des quatre arrondissements restants.

1.2.2 Services techniques, administratifs et partenaires au développement

Services déconcentrés de l'Etat : Chef-lieu du Département du Mono, Lokossa abrite plusieurs services Départementaux et communaux qui sont des services déconcentrés de l'Etat.

Les services déconcentrés de l'Etat au niveau de la Commune sont :

- La Brigade Territoriale de Gendarmerie de Lokossa.
- La Brigade spéciale de Gendarmerie basée à Koudo.
- Le Commissariat de Police de la ville de Lokossa.
- La Recette des Impôts.
- La Recette-Perception.
- Le Centre de Santé de la Commune.
- La Recette des Postes et Télécommunications.
- La Subdivision des Travaux Publics.
- Le Sous-secteur Agricole.

- Le Centre de Promotion Sociale.
- La Coordination de l'Alphabétisation.

A tous ces services communaux et Départementaux, viennent s'ajouter d'autres structures d'appui et de financement qui interviennent dans la Commune.

Autres structures intervenant dans la Commune

Plusieurs autres structures d'appui et de financement sont implantées à Lokossa : ce sont, pour la plupart, des agences, des institutions de micro-finances, des ONG internationales et des projets. On peut citer entre autres, l'Agence de Financement des Initiatives à la Base (AGeFIB), Agence d'Appui pour la Promotion des Petites et Moyennes Entreprises (PAPME), la Fédération des Caisses d'Épargne et de Crédit Agricole et Mutuel (FECECAM), la Caisse Locale de Crédit Agricole et Mutuel (CLCAM), la FINANCIAL BANK, Plan Bénin, le Projet d'Appui aux Activités Génératrices de Revenus (PAGER), Projet d'Insertion des Sans Emplois en Agriculture (PISEA), Projet d'Appui au Développement Rural du Mono-Couffo (PADMOC), Projet de Développement de la Filière Manioc (PDFM), la Coordination des Initiatives et Projets d'Emploi Nouveau (CIPEN).

Dynamique sociale : Aux côtés des structures administratives et autres, on dénombre beaucoup d'ONG locales, de Groupements (de femmes et de jeunes) qui ne sont rien d'autres que des formes d'organisation de la société civile pour la prise en charge des problèmes que l'administration n'arrive pas à bien gérer.

Ces différents ONG et Groupements foisonnent dans la Commune de Lokossa et interviennent dans presque tous les domaines : santé, éducation, sport, culture, etc. les plus caractéristiques sont :

- L'Association Municipales d'Actions Environnementales (AMAE TONAGNON) qui s'investit dans l'environnement où elle a sérieusement contribué à l'amélioration du cadre de vie des population à travers les projets réalisées.
- L'Association des Personnes Promotrices des Initiatives Paysannes (ASPPIP) qui réalise des micro-projets (construction de salles de classes par exemple) au profit des communautés rurales.
- L'Association Vive le Paysan Nouveau (AVPN) qui appuie les activités agricoles
- Les Forces Nouvelles pour un Développement Humain durable (FNDH) qui oeuvre surtout dans le secteur de la santé, notamment dans la lutte contre le VIH/ SIDA et les IST.
- L'Environnement Jeunesse Ecosystème (ENJEU-ECOSYST) qui oeuvre dans le domaine de l'environnement et le développement.

- Les Groupements de femmes et de jeunes qui interviennent dans la transformation des produits agricoles et dans l'assainissement du cadre de vie des populations (Djigbondè, Tonakon, Mihinayi, Missèbo, Gbenonkpo, Allowenomblonoudo, Doumavo, Egnonnam, Gbénondou, Milawè, Nonviwôwô, Dékamiley, Gbègninou, Djidjolé, Ayikpémi, Houénoussou, Sonagnon, Akoffa, Mihindji, Allodo, Adomaya, Mitodji, Jeunes de l'Eglise Assemblée de Dieu, ASL, ATOMH)

L'existence de ces différents groupes organisés témoigne de l'esprit d'entraide et de solidarité des populations et il convient de le capitaliser pour un meilleur développement endogène.

1.2.3 Coopération décentralisée

Dans ce domaine, la commune a entrepris plusieurs contacts avec d'autres communes du département du Mono et des villes européennes. Un programme Bénin Canada Monde donne chaque année l'occasion à quelques jeunes de Lokossa d'échanger avec les jeunes canadiens à travers un voyage de trois mois et demi au Canada.

Il faut reconnaître que l'Association des communes du Bénin (ANCB) à laquelle adhère Lokossa depuis sa création n'a pas encore eu de résultat concret.

CHAPITRE II : POPULATION

2.1 Etat de la population

2.1.1 Historique du peuplement et mise en place de la population

Lokossa tire son nom de la randonnée migratoire menée par des frères chasseurs BOKO SATCHI, KOSSOU AGBON et TOTOH GNANWO partis de TOFFO vers 1724 pour fuir la pression guerrière des rois d'Abomey. Passant par la dépression médiane dite de la LAMA d'ailleurs fort giboyeuse, ils parvinrent à la hauteur d'AVEDJI où séjournèrent déjà d'autres groupes de chasseurs.

Ceux-ci leur recommandèrent de remonter plus loin pour une installation éventuelle. C'est alors qu'ils identifient à environ dix (10) kilomètres d'AVEDJI, un site propice. C'était sous un Iroko (*LOKOTINSA*). Une inspection des lieux leur permit de dénicher une excavation du relief au fond de laquelle se trouvait de l'eau potable. Ils s'exclamèrent "*LOWOUN VO*" (maintenant, la paix), d'où le nom *LOWOUNVO-DO* donné à la dépression jouxtant le Centre hospitalier départemental CHD Mono (aujourd'hui sacré). Par déformation, *LOKOTINSA* est devenu Lokossa. Presque simultanément et pour les mêmes raisons (fuite des guerres de razzias des aboméens), d'autres ethnies telles que celles ayant peuplé Koudo, Adrogbo, Agamè, Aligoudo, Houin etc..., ont traversé le fleuve Couffo du côté

Nord-Est, pour s'installer non loin de Lokotinsa ou Lokossa ; cette ville qui donne aujourd'hui son nom à la Commune est à la fois son chef-lieu et celui du Département, après moult péripéties que l'historique nous retrace.

Il importe en effet de rappeler que depuis 1909 déjà, le Gouverneur Général, William PONTY, avait prévu que le chef-lieu du cercle du Mono sera Lokossa en lieu et place d'Athiémé qui fut choisi le 15 décembre 1959, chef-lieu de la Région du Sud-Ouest. La raison évoquée était que le site d'Athiémé était périodiquement inondé par les crues du fleuve Mono. Il fallait donc trouver un cadre mieux approprié, et Lokossa, situé à 9 km au Nord, offrait l'avantage d'être sur un plateau relativement élevé.

Le 21 octobre 1960 les régions prirent le nom de « Département » et sont administrées par un

Préfet. Toujours ce 21 octobre 1960, le Premier Ministre du Dahomey, Hubert MAGA, a confirmé par décret n° 292 / PCM / MI, que le chef-lieu du Département du Sud-Ouest (actuel Mono), était Lokossa. Mais jusqu'en août 1961, Monsieur Paul Eugène HOUNKPATIN, nommé préfet par intérim du Département du Mono en remplacement de Monsieur Jean PEYROTTE, séjournait à Athiémé, les bureaux de la préfecture dont Monsieur HOUNKPATIN a démarré les travaux, étant encore en construction à Lokossa . En 1962, précisément le 27 juin, Lokossa reçut Monsieur Christophe GBAGUIDI et son administration. Un premier changement de centre administratif venait ainsi d'être opéré.

Restait que comme Natitingou en ce temps là, Lokossa chef-lieu de Département, dépendait administrativement encore, d'un district rural, dont le chef-lieu était Athiémé. Ce n'est que le 13 juin 1984, que le Comité Permanent du Conseil Exécutif National (Gouvernement), prit la décision de créer les districts urbains de Lokossa et de Natitingou, décision entérinée par le décret n° 84 - 288 du 16 juillet 1984. Ce second transfert de centre administratif, confère à Lokossa, le double titre de chef-lieu de Département et de chef-lieu de circonscription urbaine, actuellement Commune.

Madame Christine AHOUMENOU, institutrice de carrière, est la première à en assurer la gestion administrative, à partir de février 1985.

2.1.2 Evolution de la population

Au 3^{ème} recensement de la population la population de la commune faisait 77.065 habitants dont 38.124 hommes et 38.941 femmes marquant un taux d'accroissement de 3,57%.

Le tableau démographique de la Commune de Lokossa suivant les données du Troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH 3) se présente de la manière suivante.

Tableau de répartition spatiale (par arrondissements) de la population de la Commune de Lokossa

Arrondissements	Population masculine	Population féminine	Population totale
Agamè	5488	5977	11 465
Houin	3124	3238	6 362
Koudo	6037	6390	12 427
Ouèdèmè	4795	5062	9 857
Lokossa	18680	18274	36 954
Total	38 124	38 941	77 065

Source: RGPH3 Comité National du Recensement/Ministère du Plan, de la Prospective et du Développement

A l'analyse de ce tableau, on remarque que la population de la Commune de Lokossa est à prédominance rurale dans la mesure où dans l'arrondissement de Lokossa, près du tiers de la population est encore rural. La densité moyenne est de 296 habitants au km².

En s'intéressant aux groupes cibles, on remarque l'extrême jeunesse de cette population, les moins de 15 ans représentant plus de la moitié du total (52,1%)¹. Cela constitue à la fois un facteur de dynamisme pour le développement, mais aussi un problème majeur de développement du fait des défis qu'il représente pour la scolarisation, l'accès aux soins de santé, à l'emploi etc

2.1.3 Structure par âge et par sexe de la population

La répartition de la population par grand groupe d'âge se présente comme suit :

0-5 ans = 15.622 personnes

6-11 ans = 14.350 personnes

0-14 ans = 35.944 personnes

15-59 ans 37.383 personnes

60 et plus = 3.733 personnes

18 ans et plus = 36.140 personnes

2.1.4 Population active

Le département du Mono dont fait partie la commune de Lokossa a une population active dont les grandes lignes sont :

Catégories	Total	Masculin	Féminin
Population occupée	99,5	99,1	99,8
Cherche 1 ^{er} emploi	0,3	0,6	0,1
Chômeur	0,2	0,4	0,1
Total	100,0	100,0	100,0
Effectif	139.779	63.590	76.189

Source: RGPH3 Comité National du Recensement/Ministère du Plan, de la Prospective et du Développement

2.2 Mouvements de la population

2.2.1 Natalité, mortalité

L'ISF (enfants/femmes) = 5,31% ;

- le TBR (filles/femme) = 2,59% ;
- le TBN (enfants/1000habitants) = 39,50% et
- le TGFG (enfants/1000femmes) = 166,9%

A défaut d'avoir les données communales voici quelques indications sur la mortalité en général dans le département du Mono.

L'espérance de vie à la naissance est de 52,09 ans ; 17,16 décès pour 1000 personnes et avant le cinquième anniversaire 151,9 enfants meurent sur 1000 naissances.

2.2.2 Migrations

En 2005 la commune de Lokossa, notamment les arrondissements de Houin-Agamè ont accueilli plusieurs milliers de réfugiés togolais à la suite des émeutes de l'élection présidentielle de Eyadéma-Fils.

En situation normale les mouvements migratoires s'effectuent entre la commune et les villes proches au Togo et vers Cotonou et le Nigéria.

En matière d'immigration, il de plus en plus une forte communauté Ibo qui vient gonfler les autres groupes comme les Fon venus de la région d'Abomey et les Minas des zones Athiémé-Grand Popo qui se sont installés et vivent en harmonie avec les autochtones.

2.3 Ménages

2.3.1 Structure par âge et sexe des chefs de ménage

Les ménages pauvres sont dans une proportion de 44,60% du nombre total de ménages qui fait 16 684.

24,1% de ces ménages sont dirigés par des femmes.

2.3.2 Taille des ménages

La taille moyenne des ménages dans l'ensemble de la commune de Lokossa est 4,91 personnes même si on observe des disparités entre les arrondissements :

Agamè = 5,2 ****Koudo =5,4 ****Ouèdèmè =5 ****et Lokossa = 4,6

2.3.3 Revenus des ménages

L'indice de pauvreté humaine (IPH) est 41,9 au 3^{ème} RGPH.

Le tableau ci après présente l'incidence de la pauvreté selon le sexe du chef de ménage dans le département du Mono.

Tableau : Incidence de la pauvreté selon le sexe du CM dans le département du Mono

(ECVR II, 4^e passage 1999)

	Catégorie selon le SPG				Total
	Non pauvre (%)	Vulnérables (%)	Pauvres (%)	Ultra-pauvres (%)	
Sexe du CM					
Homme					
N	42	34	16	14	106
Lig %	39,6	32,1	15,1	13,2	100,0
Col %	71,2	73,9	69,6	77,8	72,6
Femme					
N	17	12	7	4	40
Lig %	42,5	30,0	17,5	10,0	100,0
Col %	28,8	26,1	30,4	22,2	27,4

Total					
N	59	46	23	18	146
Lig %	40,4	31,5	15,8	12,3	100,0
Col %	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Lorsqu'on considère l'ensemble de la population rurale répartie selon les catégories non-pauvres, vulnérables, pauvres et ultra-pauvres, les hommes se retrouvent beaucoup plus dans la catégorie des non pauvres (39,6%) et des vulnérables (32,1%). Le pourcentage d'hommes pauvres et ultra-pauvres est relativement faible (15,1% et 13,2% respectivement). Au niveau des femmes par contre, 42,5% sont non pauvres, 30% sont vulnérables, 17,5% sont pauvres et 10% sont ultra-pauvres.

L'analyse en colonne montre cependant que lorsqu'on considère 100 personnes non pauvres, 71,2% sont des hommes et 28,8% sont des femmes. Lorsqu'on considère 100 personnes ultra-pauvres, 77,8% sont des hommes et 22,2% sont des femmes. Sur 100 personnes pauvres, 70% sont des hommes tandis que 30% sont des femmes. Ces statistiques qui sont relatives uniquement à l'incidence et pas à la profondeur de la pauvreté permettent de conclure que les hommes se retrouvent en forte proportion aux deux extrêmes c'est-à-dire qu'ils sont en pourcentage plus élevé au sein des non-pauvres comme des pauvres et des vulnérables. Toutes choses égales par ailleurs on pourra conclure que la pauvreté affecte les hommes mais aussi les femmes dans le département. Mais il y a plus d'hommes pauvres et ultra pauvres que de femmes.

Le tableau suivant présente le revenu net trimestriel par ménage et par équivalent - adulte

Tableau: Niveaux et sources du revenu net trimestriel (FCFA nominal) par ménage et par équivalent-adulte dans le département du Mono (toutes catégories confondues)

	Mars-Mai 99		Juin-Août 99		Sept-Nov 99		Déc 99-Fév 00		Mars 99-Fév 00	
	Revenu	%	Revenu	%	Revenu	%	Revenu	%	Revenu	%
Revenus agricoles	14629	50.52	16786	41.60	14306	50.94	12797	41.65	58518	45.68
Revenus activités non agricoles	13704	47.33	20500	50.81	11205	39.90	13809	44.95	59218	46.22
Revenus de propriétés	62	.22	200	.50	82	.29	93	.30	438	.34
Revenus salariaux			1001	2.48	852	3.04	929	3.03	2783	2.17
Transferts reçus en nature ou en argent	562	1.94	1859	4.61	1636	5.83	3094	10.07	7151	5.58
TOTAL	28958	100.00	40347	100.00	28082	100.00	30722	100.00	128108	100.00

Pour l'ensemble du département, le revenu des ménages provient principalement d'une composante non -agricole (46,2%) et d'une composante agricoles (45,6%). Les revenus de propriétés, les revenus salariaux et les transferts sont négligeables dans la composition du revenu. Au cours des quatre passages, les revenus agricoles passent de 50,5% (mars – mai 1999) à 41,6% (juin – août 1999), puis à 50,9% (septembre – novembre 1999), enfin à 41,6% (décembre 1999 – février 2000). On ne note donc pas une variation très sensible de la composante agricole. Il en est de même de la composante non agricole qui varie de 47,3% (mars – mai 1999), à 50,81% (juin – août 1999), puis à 40% (septembre – novembre 99), enfin à 45% (décembre 1999 – février 2000).

2.4 Ethnies et religions

La population de la Commune de Lokossa se compose aujourd'hui d'un grand nombre de groupes socio-linguistiques, ce qui est expliqué par la grande variété de son peuplement.

En effet, les groupes ethniques majoritaires de la Commune sont : les kotafon (70%) venus de Toffo et installés à Lokossa, Djèhadji, Atikpéta, ceux venus de Lon Agonmè, Avakpa, Togbin et Houngoh installés à Doukonta, Agamè, Koudo, Ouèdèmè, etc., le groupe parti de Niaouli, Ayou et Sè installés à Adrogbo-Kpota, Ahotà, Ouèdèmè, et les Adja (26%) venus de Tado, ayant transité par le plateau d'Aplahoué avant de s'installer à Houin, Toguèmè, Hlodo, Zoungamey et Adjohoué.

A ces groupes majoritaires, il faut ajouter les Yoruba (1,3%), les Dendi (0,2%), les Bariba (0,1%), les Otamari (0,1%) et autres (Aizo, Mina, Gen, Sahouè, Watchi, Hwéda, Nagot, Batonu, Yom Lokpa, Peulh, Ibo) représentant 1,4%. Au total, la Commune de Lokossa est un véritable melting pot avec des chefferies au pouvoir limité.

La pratique de la religion traditionnelle est majoritaire (59,30%) au sein de la population devant les catholiques (24%), les musulmans (2%) et les protestants (1%).

2.5 Habitat

2.5.1 Type d'habitat et matériaux utilisés dans la construction

Les concessions sont en désordre, faites de cases en pisé, en chaume ou en paille. Quelques cases en terre de barre sont couvertes en tôles. La tendance actuelle est d'utiliser des matériaux définitifs comme des briques et des tôles. Cette tendance est plus nette dans Lokossa-Centre, où après les travaux de lotissement et de recasement, les constructions ont meilleure allure et sont de standing divers.

2.5.2 Mode d'éclairage et d'approvisionnement en eau

C'est la population urbaine qui bénéficie des prestations de la SBEE et de la SONEB pour l'approvisionnement en eau courante et en électricité. Et là encore, une partie de l'arrondissement urbain n'est pas couverte. C'est ainsi que même dans la ville de Lokossa, des quartiers ne sont pas entièrement couverts par les prestations de ces deux sociétés.

Quant aux autres arrondissements, ils ne connaissent pas les prestations de la SBEE sauf Agamé qui dispose d'électricité au chef-lieu d'arrondissement et d'adduction d'eau villageoise dans quelques villages. (Voir plus loin dans chapitre IV le pont des ouvrages hydrauliques)

2.5.3 Type d'aisance.

L'utilisation moyenne des divers types d'aisance est 16,2% pour les latrines à fosse ventilée ; 10,8% pour les latrines à fosse non ventilée et 68,2% vont dans la nature.

CHAPITRE III : ORGANISATION SOCIALE

3.1 Pouvoir politique traditionnel

L'organisation sociale traditionnelle de la Commune de Lokossa, est à l'image de celle de Toffo. A maints égards, la Commune de Lokossa semble en être une transposition pure et simple.

La base de la pyramide sociale est la famille avec un régime patriarcal. Un regroupement de familles constitue la collectivité dont le chef porte le titre de « *HINNOUGAN* ». A la tête des communautés, on distingue des chefs de tribus appelés « *Tohosu* ».

Le peuple confère un respect remarquable à ces différentes autorités traditionnelles auxquelles il a recours en cas de litiges ou de conflits. La colonisation en apportant une petite modification à l'ordre existant a donné plus de pouvoir aux chefs de Canton et de village pour veiller sur l'organisation des travaux forcés et la récupération des impôts et taxes civiques. Les cantons de Lokossa, Gandjazounmè (Agamè) et de Ouèdèmè, tributaires du Cercle d'Athiémé ont connu des mutations défavorables à la sauvegarde du patrimoine traditionnel. De même, à partir du 30 novembre 1974, du fait de l'option marxiste léniniste prise par le régime révolutionnaire de l'époque, un coup d'arrêt fut donné au pouvoir traditionnel. La lutte contre la féodalité, l'obscurantisme porta un sérieux préjudice à cette hiérarchisation de nos sociétés traditionnelles, hiérarchisation que les multiples efforts à la revalorisation de nos traits culturels et de notre identité, n'ont pas réussi à rétablir.

3.2 Pouvoir politique moderne

Le pouvoir politique moderne se fonde sur les dispositions de la loi n° 97-029 du 15 janvier 1999 portant organisation des communes en République du Bénin.

Au niveau de la commune, il y a la mairie et ses services techniques ; le Chef d'arrondissement et son personnel se retrouvent au niveau des arrondissements et enfin à la base se trouve le chef de village qui est sans secrétariat.

L'administration communale de Lokossa comprend dix (10) services ; le Secrétariat Administratif (SA), le Service des Affaires Générales (SAG), le Service de l'Etat Civil (SEC), le Service des Affaires Financières (SAF), le Service du Développement et de la Coopération Décentralisée (SDCD), le Service Technique (ST), le Service des Affaires Domaniales (SAD), le Service des Affaires sociales et Culturelles (SASC), le Service de l'Information, de la Communication et de la Documentation (SICD) et enfin le Service des Transmissions (STr).

Tous ces services sont placés sous l'autorité du Secrétaire Général qui en assure la coordination.

Le renouveau démocratique intervenu en février 1990 fut un tournant décisif dans le renforcement de la tendance vers une coexistence plus complémentaire et plus harmonieuse entre autorités administratives et traditionnelles. La belle illustration de ces relations complémentaires est l'appui matériel, voire financier qu'apportent les autorités communales aux chefferies traditionnelles pendant les manifestations culturelles et cultuelles annuelles (Vodoun, Yê, Koubibè, et Houétanou, etc.)

Les notabilités traditionnelles en retour, sont présentes parfois même en préséance lors des manifestations officielles initiées par le pouvoir politique (fête de l'indépendance, séminaires, forum, ateliers etc

3.3 Système de parenté (les différentes formes de mariage)

Le mariage coutumier et l'union libre sont plus fréquents et répandus. C'est quelques intellectuels qui font le mariage moderne (mariage civil) surtout pour des motivations administratives.

Les différentes cérémonies coutumières sont :

- les cérémonies de sortie d'enfant,
- les cérémonies de sortie de jumeaux,
- les cérémonies funèbres,
- la réincarnation ou le "Joto" •le mariage. Ces différentes cérémonies se pratiquent selon les moeurs et coutumes de chaque famille alors que le mariage peut être coutumier, civil et religieux.

3.4 Place de la femme dans la société

Bien que acteur principal dans les activités économiques (sauf aller pêcher sur le lac) la femme de Bopa n'est pas encore aux premières loges dans la gestion des affaires publiques. Pourtant des femmes responsables de groupement ont fait preuve de leurs compétences à diriger des groupes humains.

CHAPITRE IV: ACTIVITES ECONOMIQUES

La population de la Commune étant majoritairement rurale, il s'ensuit que ses performances économiques essentielles sont du ressort du secteur primaire. Les principales activités auxquelles ces populations s'adonnent sont donc l'agriculture, l'élevage, la pêche, l'exploitation du bois de chauffe. Il faut cependant noter que ces performances sont très limitées malgré la bonne volonté des paysans.

Quant aux secteurs secondaire et tertiaire, ils restent embryonnaires.

4.1 Agriculture

4.1.1 Diverses productions selon les superficies emblavées par cultures principales

Elle est beaucoup plus une agriculture de subsistance. Et, conservant son caractère d'agriculture itinérante sur brûlis, elle utilise des outils rudimentaires comme le coupe-coupe, la houe, la pioche, la faux, etc. Les techniques agricoles se résument à la jachère et à l'assolement.

Les produits cultivés dans l'ensemble de la Commune sont le maïs, le niébé, le manioc, l'arachide, la banane, la canne à sucre, la tomate, la patate douce, le riz, le piment, le gombo, les légumes feuilles. Ils assurent l'alimentation des populations de la Commune.

Mais en la matière un accent pourrait être mis sur la production maraîchère dans le but de mettre en valeur les nombreuses zones marécageuses et les puits artésiens dont regorge la Commune (arrondissements de Ouèdèmè, de Houin et Koudo) ; ce qui serait une source de revenus substantiels pour les populations.

A défaut de données récentes, les résultats des campagnes agricoles de 1998 à 2003 sont indiqués dans le tableau qui suit :

Tableau : Evolution de la production agricole de la Commune durant les 5 dernières années pour quelques cultures

Cultures pratiquées	1998-1999			1999-2000			2000-2001			2001-2002			2002-2003		
	S	R	P	S	R	P	S	R	P	S	R	P	S	R	P
Maïs	4263	541	2307	4180	687	2829	5445	825	4493	5253	899	4723	4720	734	3468
Manioc	739	11752	8685	712	10625	7565	955	17099	16320	1136	17530	19915	1013	20080	21068
Niébé	185	303	56	145	441	64	115	574	66	218	550	120	249	522	130
Arachide	96	469	45	133	564	75	77	675	52	89	696	62	89	674	60
Tomate	95	3947	375	50	4140	207	119	3756	447	124	5524	685	118	3923	463
Légumes feuilles	115	2503	388	75	2186	164	88	2091	184	92	2097	193	97	1907	185
Canne à sucre	21	857	18	28	20000	560	35	26629	932	36	216611	958	50	24340	1217
Patate douce	51	3804	194	5	2600	13	14	2929	41	16	5250	84	18	5000	90
Riz	7	142	1	20	2250	45	37	2000	74	35	2114	74	23	2000	46
Piment	71	388	24	48	292	14	76	553	42	90	600	54	82	475	39
Combo	30	2000	60	29	2000	58	55	2000	110	65	2000	130	64	1750	112
Coton	254	677	172	221	855	189	247	1291	319	375	1077	403	274	780	214

Source : CARDER Mono- Couffo Extrait du PDC

Légendes : S= Superficie en hectare ; R= Rendement en Kg/ha ; P= Production en tonnes

4.12 Cultures de rentes

Il faut cependant noter que le palmier à huile demeure, malgré tout, la principale culture de rente de la localité et occupe une part importante dans la production agricole grâce aux coopératives de Houin-Agamè et à quelques producteurs privés qui s'intéressent de plus en plus aux palmiers sélectionnés.

4.1.3 Structures d'encadrement

Il y a principalement le CeCPA et ses démembrements dans les arrondissements qui viennent renforcer les ONG et autres projets de développement du secteur agricole.

4.1.4 Foresterie

Les besoins en bois et en terre cultivable liés à la pression démographique sont les facteurs de destruction de la flore sur le territoire de Lokossa. Les bois pour le feu dans les ménages, pour les artisans comme les menuisiers, les sculpteurs, etc sont de plus en plus rares.

Pour résoudre le problème de l'énergie, le Projet Plantation du Bois de Feu (PPBF) a formé des pépiniéristes individuels ou groupés en vue de produire des plantes à croissance rapide sans oublier certaines espèces locales pour des boisements à but multiple. A ces essences, s'ajoutent des fruitiers.

On retrouve aujourd'hui en plantation, en alignement le long des artères ou comme arbres d'ombrage les espèces suivantes : *Acacia auriculiformis*, *Tectona grandis*, *Terminalia superba*, *Azadirachta indica*, *Leucaena leucocephala*, *Delonix régia*, *Terminalia catapa*, *Mangifera indica*, *Citrus orantium*.

4.2 Elevage

L'élevage concerne les espèces telles que les volailles, les petits ruminants (les ovins, les caprins), les bovins et les porcins.

Les populations qui s'y adonnent bénéficient d'un appui et d'un encadrement technique dans le cadre du Projet Aviculture Villageoise (PAV I, PAV II, PAV III) ; du Projet Promotion Elevage Petits Ruminants en Milieu Villageois (PRV I, PRV II) et du Projet de Développement de l'Elevage (PDE).

Il faut signaler que les activités de vaccinations, d'inspections et de traitement exercées par le personnel d'encadrement du CeCPA permettent de sauver plusieurs têtes de petits ruminants, de volailles, de bovins et de détecter les maladies qui affectent surtout les bovins, ovins, caprins et porcins. Toutefois, l'inexistence d'un

plateau technique approprié (clinique et pharmacie vétérinaire) freine l'épanouissement du secteur.

4.3 Les unités économiques

Dans la Commune de Lokossa, les activités de transformations occupent une bonne place dans les activités génératrices de revenus. Elles sont pratiquées aussi bien par les femmes que par les hommes. Elles constituent des activités principales pour certains et secondaires pour d'autres. On peut citer comme activités de transformation :

la transformation du manioc en gari, tapioca, beignet, biscuit, pain,

la transformation du vin de palme en sodabi,

la transformation de la noix de palme en huile rouge dont les célèbres vendeuses de huile rouge dite Zomi dans le marché central,

la transformation de l'amande de la noix de palme en huile palmiste,

la transformation du maïs en pâte, akassa, bouillie, sodabi, beignet, etc.

la transformation du niébé en gâteau, etc.

Ces activités sont en grande partie menées avec des outils rudimentaires. Mais elles sont de plus en plus soutenues par des ONG qui viennent en appui au secteur avec des outils et technologies appropriées.

4.4 Emploi

Lokossa comme la plupart des communes du département du Mono est confronté à deux problèmes d'emploi majeurs :

- les chômeurs et les gens qui cherchent un premier emploi sont légion dans la couche jeune grossie par la vague des jeunes diplômés sortis des écoles ou ayant fini leur apprentissage. Tous ceux-la ou du moins ceux qui ont une certaine marge financière se reconvertissent dans le taxi moto urbain ou péri urbain.
- les salariés permanents 2,7% se retrouvent en partie dans le secteur formel alors que les indépendants (près de 82%) sont tous dans le secteur informel.

4.5 Energie et Eau

Dans la Commune de Lokossa, le niveau d'équipement est très faible bien que le Chef lieu de la Commune soit également le Chef-lieu de Département.

Le tableau suivant présente la situation par arrondissement :

Arrondissements	FPM	PM	AEV	PE	Taux de couverture
Agamè	11	01	02	46	94,63
Houin	06	00	00	06	22,54
Koudo	16	04	00	20	36,24
Ouèdèmè	16	01	01	39	102,08
Lokossa	12	01	01	49	28,77
Total Commune	61	07	04	160	57,99

Source: Service Départemental de l'Hydraulique du Mono extrait du PDC

C'est la population urbaine qui bénéficie des prestations de la SBEE et de la SONEB pour l'approvisionnement en eau courante (près de 100 km d'eau courante pour 1500 abonnés environ) et en électricité (1720 abonnés sur près de 42 km). Et là encore, une partie de l'arrondissement urbain n'est pas couverte. C'est ainsi que même dans la ville de Lokossa, des quartiers ne sont pas entièrement couverts par les prestations de ces deux sociétés.

Quant aux autres arrondissements, ils ne connaissent pas les prestations de la SBEE sauf Agamé qui dispose d'électricité au chef-lieu d'arrondissement et d'adduction d'eau villageoise dans quelques villages.

La commune de Lokossa dispose de :

- 3 fleuves et 4 sources,
- 45 citernes,
- et de puits aménagés, de pompes et de forages.

4.6 Transport et communications

4.6.1 Transport

Deux modes de transports sont à relever dans la Commune de Lokossa : le mode terrestre qui est assuré par les véhicules de deux et quatre roues et plus, puis le mode fluvial qui s'exerce sur le fleuve Mono surtout pour assurer certaines liaisons et pour transporter les produits agricoles entre certains hameaux de la Commune et les villages togolais frontaliers. Ce dernier mode de transport est surtout actif pendant les périodes de crue du fleuve Mono.

Le mode le plus développé est le transport terrestre et surtout les taxi-motos qui occupent une partie importante de la population active masculine. Comme à l'échelle nationale, les taxi-motos connaissent un début d'organisation dans la Commune de Lokossa. Il s'agit de : (i) la création d'un syndicat autonome ; (ii) la tenue d'un registre des

taxi-motos à la mairie et dans les arrondissements; (iii) l'organisation de séances de sensibilisation périodique sur le respect du code de la route ; (iv) le paiement des taxes sur taxi-motos au profit de la mairie.

Il y a dans la Commune de Lokossa mille deux cent soixante quatorze (1274) taxi-motos officiellement reconnus.

4.6.2 Les gares routières

Il existe dans la Commune trois (03) gares routières (deux à Lokossa et un à Agamè) . A ce jour, trois syndicats de transporteurs exercent leurs activités sur les gares routières de la Commune de Lokossa. Il s'agit de :

- UNACOB (Union Nationale des Conducteurs du Bénin)
- UCTIB (Union des Conducteurs et Transporteurs Inter-Bénin)
- UNACODEB (Union Nationale des Conducteurs Démocratiques du Bénin)

4.6.3 Communications

La situation au niveau du téléphone est presque identique à celle de l'électricité et de l'eau. La ville de Lokossa bénéficie des prestations de l'OPT en matière de téléphone mais tous les quartiers de ville ne sont pas entièrement couverts (le nombre d'abonnés est autour de 800-900). Les villages de l'arrondissement de Lokossa ainsi que la quasi totalité des autres arrondissements manquent de téléphone. Même la téléphonie mobile n'a pas pu atteindre les chefs-lieux d'arrondissement

4.7 Commerce

4.7.1 Les marchés

Il n'existe pas beaucoup de grands commerçants dans la Commune de Lokossa mais la population s'adonne à des activités génératrices de revenus telles que le petit commerce, l'exploitation de divers établissements de négoce, le transport des personnes et des biens par auto et par taxi moto. Il convient de signaler que le secteur est de plus en plus envahi par une légion de Ibo (communauté commerçante nigériane). La Commune de Lokossa abrite quelques marchés et gares routières.

En ce qui concerne les marchés on compte : - deux dans la ville de Lokossa (marché Nesto d'Almeida, Escale) - un à Agamè - un à Ouèdèmè - un à Houin - un à Tozounmè (Arrondissement de Koudo) - un à Agnito (Arrondissement de Koudo)

Les plus importants sont ceux de Lokossa (marché Nesto), d'Agamè, de Ouèdèmè et de Houin. Celui de Lokossa a une vocation régionale et a besoin d'être réhabilité en vue de jouer correctement son rôle. Dans ce cadre, il faut noter qu'il a déjà fait l'objet d'une étude architecturale initiée par la Commune.

4.7.2 Infrastructures routières

Le patrimoine routier de la Commune de Lokossa se présente comme suit :

- route nationale inter-Etat (RNIE) : Néant
- route nationale à chaussée revêtue : 15km. Il s'agit du tronçon Toguèmè – Agamé de la route nationale 2 Comé-Lokossa-Dogbo) ;
- route nationale à chaussée non revêtue : 15km. Il concerne le tronçon Lokossa-Ouèdèmé de la Route Nationale 2 bis (Lokossa-Dévé-Aplahoué) et de la section Tinou-Tozounmè de la route nationale 21(Comé-Possotomé-Bopa-Lobogo-Tozounmé-Dogbo) ;
- 20 km de voies urbaines dont 8 km aménagées en pavés
- 70 km de pistes de desserte rurale dont la plupart assure la liaison entre le chef-lieu de Commune et les chefs-lieux d'Arrondissement. (cf tableau suivant)

Tableau: Etat des pistes de la Commune de Lokossa

N°	Axes	Longueur (km)	Etat de praticabilité	Observations
1	Lokossa-Djèhadji	3.5	Mauvais	
2	Lokossa-Houin- Koudo	18.5	Bon	Elle a été rechargée par sections et est équipé d'un dalot cadre 2 (2.00x 2.00) et de plusieurs autres ouvrages hydrauliques
3	Koudo- Agamè	3.5	Bon	Il s'agit d'une piste qui dessert principalement l'Usine de Houin. Ce revêtement a vieilli et a dû être enlevé.
4	Ouèdèmè-Djodjizounmè	6.50	Mauvais	
5	Agamè-Honton	1.00	Passable	
6	Vèha- Dessa Sessouékanmé	2.90	Mauvais	Cette piste a fait l'objet de traitement de points critiques sur PIP 2000.
7	Dévédodji-Ouèdèmè	3.7	Bon	
8	Ouèdèmè-Atimado-Dansihoué	8.00	Passable	
9	Koudo-Tozounmè	5.5	Bon	
10	Accès de Matokou	0.5	Mauvais	
11	Agnivavêdji-Agamè	5.00	Passable	
12	Ouèdèmè-Azizonsa-Agamè	6.00	Mauvais	Elle a été ouverte de Agamè à Azizonsa sur financement ABET AMAE. Il est prévu la construction d'un pont métallique sur cette piste. Les études techniques sont achevées.

N°	Axes	Longueur (km)	Etat de praticabilité	Observations
13	Koudo-Tinnou	3.00	Passable	
14	Ouèdèmè-Hlodo	4.00	Bon	Cette piste a fait l'objet de traitement de points critiques sur PIP 2000.
15	Bretelle (Ouèdèmè-Kinwédji-Hlodo)	0.70	Mauvais	
16	Doukonta-Zoungamè	2.00	Mauvais	Il est prévu la construction d'un pont métallique sur cet axe. L'étude est achevée.
TOTAL (km)		59.3		

Source : DRTP Mono- Couffo extrait du PDC

4.8 Tourisme et hôtellerie

Au plan touristique, bien que n'étant pas citée parmi les spécificités touristiques sur le plan national, la ville de Lokossa n'est pas dépourvue d'attraits touristiques. La place de l'Indépendance autrefois "place de l'Etoile Rouge" offre au visiteur de la ville sa verdure et de l'air pur.

Le plan directeur de la ville a prévu quelques espaces verts qui restent à aménager. C'est également le cas de la zone boisée située entre le Centre Hospitalier Départemental (CHD) et la place de l'indépendance dont l'aménagement en un grand centre d'attraction (centre de récréation pour les enfants, mini zoo, piscine municipale etc.), qui est prévu dans le PMAE est en projet.

Dans les zones périurbaines, les berges du fleuve Mono, du lac Toho et les nombreuses sources artésiennes font la fierté de la Commune de Lokossa, mais malheureusement leur accès est encore difficile, faute de voies aménagées.

Par ailleurs, le lac Doukon localisé dans l'arrondissement de Lokossa recèle d'hippopotames qui suscitent beaucoup de curiosité aussi bien de la part des nationaux que des étrangers.

Au plan de l'hébergement, on peut dire que Lokossa dispose de plusieurs lieux d'accueil et d'hébergement. On distingue :

- les auberges, les motels et les hôtels à des prix relativement bas.

- les établissements publics tels que le foyer des jeunes filles et l'Institut Universitaire de Technologie qui offrent parfois leur cadre aux séminaires ateliers à des prix vraiment étudiés.

4.9 Pêche et chasse

La pêche occupe bon nombre de personnes et s'exerce au niveau des lacs Doukon et Toho. L'éternelle préoccupation en la matière est le non respect de la réglementation en vigueur. Notons que, grâce au Projet d'Appui au Monde Rural, la pisciculture a été initiée au niveau des étangs de Totinga (Ouèdèmè) et a commencé à se pratiquer dans d'autres localités (Vèha et Déssa dans l'Arrondissement de Houin).

La disparition progressive des formations forestières a pour corollaire la rareté de la faune sauvage. On rencontre cependant quelques espèces comme l'aulacode, le lièvre à oreilles de lapin, le varan, le francolin, des serpents, des grenouilles et de rares oiseaux d'eau. Le guib arnache, le guib d'eau, les céphalophes et les singes sont en voie d'extinction. Seul le lac Doukon fait la fierté de Lokossa avec la présence d'une famille d'hippopotames.

4.10 Autres secteurs

En matière industrielle, ce qui fait la fierté de la Commune de Lokossa, est incontestablement la Société des Industries Textiles du Bénin (SITEX) et la Compagnie Béninoise de Textiles (CBT) fruits de la coopération sino-béninoise, deux usines d'envergure sous régionale, dont le potentiel en personnel est respectivement de 800 et 1000 agents. Leur contribution notamment celle de la SITEX au Budget de la Commune est très appréciable mais à ce niveau, on note déjà un amenuisement drastique des ressources de la Commune à cause des difficultés persistantes que traverse ladite société.

Quant à la Compagnie Béninoise des Textiles (CBT), elle est exonérée de toutes taxes pour cinq(05) ans conformément aux dispositions du Décret n°2000-86 du 21 février 2000 portant agrément de la Compagnie Béninoise des Textiles au régime "C" du code des investissements.

Lokossa dispose également d'une usine qui autrefois traitait les dérivés du palmier à huile mais qui se trouve aujourd'hui désaffectée : c'est le Complexe Agro-Industriel de Houin-Agamè.

On note aussi à Lokossa plusieurs usines privées de transformation du bois (scierie), des fabriques de glace, des boulangeries.

CHAPITRE V : SECTEURS SOCIAUX

5.1 Santé

5.1.1 Formations sanitaires, personnel de santé et niveau d'équipement.

Dans ce domaine les dispositions en vigueur dans le cadre de la promotion de la santé sont celles mises en oeuvre sur le plan national à savoir la prévention par les actions de vaccination, la sensibilisation des populations en cas de maladies ayant pour origines l'insalubrité et le non respect des règles élémentaires d'hygiène, la sensibilisation contre les IST/VIH/SIDA, le paludisme et la protection des populations contre la vente de médicaments d'origine douteuse.

En tant que chef-lieu de Département, la ville de Lokossa est dotée d'un Centre Hospitalier Départemental (CHD). Elle dispose en outre d'un Centre Communal de Santé.

Toutefois, l'on note une floraison de centres de santé privés due parfois à l'éloignement des formations publiques de santé, et dont les modalités d'installation de même que les conditions hygiéniques sont relativement douteuses. Le point détaillé des formations sanitaires et de leurs équipements est le suivant :

Tableau : Répartition des formations sanitaires et du personnel par arrondissement

Localités	Indication	Nombre	Nombre de lits		Effectif personnel qualifié							Effectif personnel non qualifié	Population
			Médecine	Maternité	Médecin	PA	IDE	IS	SFE	Tech	AH		
LOKOSSA	CSA	1	50	25	3	27	4	5	4	5	2	25	36954
	Cabinets privés	1			1								
	Cabinets d'accouchement												
	Infirmierie CEG I Lokossa						1						
	Infirmierie Foyer des jeunes filles	1											
	CHD	1											
	Infirmierie IUT												
ONG APSM													
HOUIN	CSA	1					1		1			4	6362
AGAME	CSA	1				1	1		1			5	11465
	Cabinets de soins infirmiers	1											
	Cabinets de soins d'accouchement	1											
OUEDEME	CSA	1						1	1			4	9857
	CSA Djondji- Zoumey	2							1			1	
KOUDO	CSA	1					1	1					12427

Source : Centre Communal de Santé

5.1.2 Principales maladies

Les habitudes acquises, les moyens financiers limités des populations à construire des latrines amènent les habitants à déféquer dans la nature. La présence d'eau permanente, les fosses septiques et les puisards mal façonnés ou défectueux, les mauvaises conditions d'hygiène favorisent la prolifération des gîtes larvaires causant d'énormes problèmes de santé dont les plus importants sont : le paludisme, les infections diverses, les maladies hydro-fécales en particulier le choléra et autres troubles digestifs.

5.1.3 Comportements et attitudes à l'égard de la maladie

De toutes les façons le coût élevé des prestations modernes, la croyance et la juxtaposition des maladies avec la sorcellerie font que la population fait très souvent recours aux guérisseurs traditionnels et autres féticheurs.

5.1.4 Dépenses de santé

Les dépenses ne peuvent être connues avec précision parce que la population souvent joue sur les deux plans en cas de maladie : moderne et traditionnel si ce n'est l'automédication comme premier soins ou premier réflexe.

5.1.5 Poids à la naissance

Ce poids varie entre 2,5kg et 3,2 kg.

5.2 Action sociale et centre de formation

Comme tous les jeunes béninois, les jeunes de Lokossa sont confrontés aux problèmes de chômage, du VIH-SIDA, de l'analphabétisme, de l'inadéquation entre la formation et l'emploi, du manque de structures d'écoute et d'orientation et du manque d'esprit d'entrepreneuriat. Le Centre de Promotion Rurale d'Agnanvo participe à la formation des jeunes déscolarisés dans le domaine agricole. Les ateliers de coiffure, de couture, de soudure de mécanique, de menuiserie, de tissage et autres reçoivent aussi ces jeunes pour des formations professionnelles. Mais, la pauvreté et la difficulté d'accès au crédit font que même libérés, certains jeunes vont s'adonner à la conduite des taxi-motos ou se marier précocement en ce qui concerne les filles. Il convient de signaler la présence de quelques associations de jeunesse dans la Commune parmi lesquelles on peut citer le Centre International de la Jeunesse (CIJ-SONAGNON), l'Amicale de la Jeunesse Unie de Lokossa (AJUL), le Club Solidarité et Développement (CSD),...

5.3 Education

5.3.1 Généralités

Dans le domaine de l'éducation, tous les ordres d'enseignement sont représentés dans la Commune de Lokossa : des enseignements maternel et primaire à l'enseignement supérieur en passant par le secondaire (général, technique et professionnel).

En ce qui concerne les enseignements maternel et primaire, ils relèvent de la compétence propre de la Commune conformément aux lois de décentralisation notamment dans les domaines de la construction, des réfections et des équipements. Il faudrait saluer ici les mesures incitatives prises par le Gouvernement non seulement pour promouvoir et encourager la scolarisation des jeunes filles, mais aussi et surtout pour prendre en charge les frais d'écolage de tous les élèves des écoles primaires publiques ; ce qui a eu un impact très positif sur le taux de scolarisation. L'ex circonscription urbaine qui n'est pas restée en marge de cet effort de promotion de l'éducation a fait construire des écoles et en a équipé plusieurs en tables-bancs.

Toutefois, beaucoup reste à faire notamment dans l'amélioration de manière générale du taux de scolarisation et dans la construction et l'équipement de salles de classes dans les écoles déjà créées. Quant aux nouvelles créations réclamées dans certaines localités, il convient de s'y engager avec beaucoup de circonspection, pour éviter de créer des écoles dont le fonctionnement serait difficile à assurer.

Par ailleurs, le problème le plus préoccupant est celui de manque d'enseignants qualifiés. La solution d'enseignants dits "contractuels locaux" qui est actuellement adoptée n'est pas la meilleure et hypothèque dangereusement l'avenir de l'école.

5.3.2 Répartition des infrastructures scolaires et du personnel enseignant par niveau et par arrondissement

A ce jour la Commune de Lokossa compte 63 écoles primaires publiques, 10 écoles primaires privées, 05 écoles maternelles publiques et 02 écoles maternelles privées réparties comme suit :

- **arrondissement d'Agamè** : 11 Ecoles Primaires Publiques
- **arrondissement de Houin** : 04 Ecoles Primaires Publiques et 01 Ecole Maternelle
- **arrondissement de Koudo** : 11 Ecoles Primaires Publiques ; 01 Ecole Primaire Privée, 01 Ecole Maternelle Publique et 01 Ecole Maternelle Privée
- **arrondissement de Lokossa** : 29 Ecoles Primaires Publiques, 03 Ecoles Maternelles Publiques 09 Ecoles Primaires Privées

- **arrondissement de Ouèdèmè** : 08 Ecoles Primaires Publiques 01 Ecole Maternelle Privée

En dehors de ces 63 écoles primaires publiques, deux autres sont en cours de création dans les arrondissements de Houin (Sésséhoukanmè) et de Ouèdèmè (Livémè).

- Pour ce qui est de l'enseignement secondaire, il faut reconnaître que, malgré toutes les difficultés, l'Etat fait assez d'effort pour s'acquitter de sa mission dans la Commune surtout en ce qui concerne l'enseignement général. Lokossa dispose en effet de sept (07) établissements publics d'enseignement secondaire général dont quatre (04) pour l'arrondissement de Lokossa, un (01) pour Agamè, un (01) pour Houin et un (01) pour Ouèdèmè. Seul l'arrondissement de Koudo n'est donc pas encore doté d'un collège.
- Le problème est plus complexe au niveau de l'enseignement technique et de la formation professionnelle dans la mesure où aucun établissement public n'assure ce type d'enseignement dans la Commune. Seuls quelques privés, déjà d'ailleurs très présents dans l'enseignement général pour pallier les déficits de ce secteur, essayent de s'en occuper. Mais là, il se pose un problème de coût un peu exorbitant par rapport au niveau de vie moyen dans la Commune. La situation des établissements publics d'enseignement maternel, primaire et secondaire se présente comme suit:

Tableau: Enseignement primaire et maternel

RUBRIQUES		PERIODES		
		2000- 2001	2001- 2002	2002- 2003
Nombre d'écoles		59	62	63
Nombre de salles de classe		287	314	341
Nombre de salles construites avec l'aide de la communauté		60	75	80
Effectifs des élèves	Total	16474	17445	20214
	Garçons	9188	10110	11478
	Filles	7286	7345	8736
Tables bancs à 2 places		3076	3263	3608
Tables bancs réalisés par la communauté		421	312	520

RUBRIQUES		PERIODES		
		2000- 2001	2001- 2002	2002- 2003
Manuels scolaires reçus de l'état	Total	7438	11036	10107
	Français	3719	5493	5053
	Math	3719	5543	5054
Enseignants titulaires	Total	185	186	185
	Hommes	125	127	127
	Femmes	60	59	58
Enseignants contractuels	Total	48	62	60
	Hommes	38	49	47
	Femmes	10	13	13
Enseignants communautaires	Total	54	85	119
	Hommes	54	85	106
	Femmes	00	00	13

Source : Enquête sur le terrain extrait du PDC

En ce qui concerne l'enseignement public secondaire, les données disponibles font état des effectifs suivants présentés dans le tableau ci-après :

Tableau : Enseignement secondaire public

Arrondissement	Etablissement	Nombre de groupes pédagogiques		Effectif des élèves			Effectif des enseignants									Mobiliers Scolaires	Salles de Classes
		1 ^{er} Cycle	2 ^{ème} Cycles	G	F	T	Titulaire			Contractuel			Vacataire			2 places : 448	
							M	F	T	M	F	T	M	F	T	2 places : 1441 3 places : 85	
AGAME	CEG AGAME	21	1	804	290	1094	3	0	3	5	1	6	27	3	30	1 place : 10 2 places :	12
LOKOSSA	CEG I LOKOSSA	32	22	2048	1100	3148	20	4	24	11	3	14	30	9	39	2 places : 150	52
	CEG II LOKOSSA	23		820	393	1213	3	0	3	2	0	2	30	3	33	2 places : 50	12
	CEG III LOKOSSA	10		277	132	409	1	1	2	--	--	--	19	0	19	2 places : 50	10
	CEG IV LOKOSSA	2	0	62	23	85	1	0	1	0	0	0	5	0	5	2 places: 50	2
OUEDEME	CEG OUEDEME	2		71	27	98	0	0	0	0	0	0	3	0	3	2 places :	4
HOUIN	CEG HOUIN	2	0	82	26	108	1	0	1	0	0	0	5	0	5	2 places	2
ENSEMBLE	CEG	92	22	4164	1991	6155	29	5	34	18	4	22	119	15	134	1 place : 10 2 places : 2453 3 places : 85	94

Source: Enquête sur le terrain extrait du PDC

5.4 Arts, culture, sports et loisirs

5.4.1 Arts et culture

L'artisanat à travers ses différents corps de métier (tisserands, mécaniciens, soudeurs, couturiers, sculpteurs etc.) participe également à la vie économique de Lokossa.

La contribution de ce secteur aux ressources de la Commune procède de la perception par la Commune de taxes d'occupation temporaire de domaines publics et de pose de panneaux publicitaires auprès des artisans qui installent des baraques aux abords des voies.

5.4.2 Sports et loisirs

Les activités de loisirs sont peu pratiquées dans la Commune de Lokossa. Leur importance dans l'équilibre psychique de l'homme est très peu connue par la population. Ce facteur, ajouté aux soucis de la vie et à la pauvreté semble les reléguer au second plan. Toutefois les jeux de carte, le jeu traditionnel "Adji", les jeux d'adresse (Avè), le folklore local, les boîtes de nuit et les vidéoclubs ont quelques adeptes

La Commune de Lokossa vit la cohabitation de deux mouvements sportifs à savoir le mouvement sportif scolaire et universitaire et le mouvement sportif civil.

La section UASEP est très active. Elle organise chaque année des championnats scolaires en football, handball et en athlétisme. Les associations sportives de toutes les écoles primaires participent à ces rencontres qui sont souvent de véritables moments d'épanouissement pour les enfants.

Au niveau secondaire, il faut noter l'organisation des compétitions amicales, des championnats scolaires, des tournois et des journées sportives et culturelles.

Quant à l'UASU, les étudiants de l'IUT livrent des compétitions amicales avec les établissements secondaires de la place.

Le mouvement sportif civil s'organise autour des fédérations qui s'occupent, chacune, d'une seule discipline. Cette spécificité permet la pratique du football, du handball, du basket-ball, du volley-ball, de l'athlétisme, du tennis de table, du lawn tennis, du scrabble, de la pétanque, du taekwondo, et du karaté. Les compétitions statutaires et autres rencontres sont organisées par les fédérations et les ligues.

CHAPITRE VI : RESSOURCES FINANCIERES

Il est vraiment dommage que nous n'ayons pu disposer de données récentes et fiables. Le tableau suivant présente l'évolution de ces ressources par chapitre sur trois ans avec les différents taux de recouvrement.

Tableau : Evolution des ressources budgétaires de la commune

Libelle	Année 1999			Année 2000			Année 2001		
	Primitif	Réalisation	Taux%	Primitif	Réalisation	Taux%	Primitif	Réalisation	Taux%
Recettes fiscales	85074804	60422382	71.02	98459887	65815289	66.84	113833402	111513337	97.96
* FNB+ FB	32000000	28361600	75.77	31000000	28936498	93.34	34000000	30371504	89.32
*Patentes licences	32000000	24249499	86.63	31000000	29578570	95.41	38000000	31529261	82.97
*recettes exercices Antérieures et autres	21074804	7811283	37.06	36459887	7300221	20.02	41833402	49612572	118.59
Recettes propres	31655615	35824410	113.17	42835000	46553860	108.68	46440000	43512785	93.70
*Droits et taxes sur les services marchands	6200615	6491950	108.15	6500000	7061300	108.63	6500000	7056500	108.56
*Produits patrimoine	2035000	2285710	112.31	2215000	2615000	118.05	3215000	2389280	74.31
*Produits des taxes et impôts indirects	15220000	18345050	120.53	25720000	28319810	110.10	28175000	22429605	79.60
*Expédition des actes administratifs et des amendes	8200000	8701700	106.11	8400000	8557750	101.87	8550000	11637400	136.10

Source : Comptes administratifs de la Commune extrait du PDC

Lokossa dispose d'importantes carrières de gravier et de sable dont l'exploitation contribue à l'amélioration des conditions de vie des populations. Les carrières sont exploitées par des exploitants individuels regroupés en collectif. La Mairie perçoit une taxe de passage de 1000 francs le mètre cube auprès des transporteurs de graviers. De même le sous-sol de Lokossa est riche en potassium, en phosphate, en calcium, en calcaire, etc.

CHAPITRE VII : CONTRAINTES ET ATOUTS DE LA COMMUNE

Nous aborderons les contraintes et atouts de la commune de Lokossa à travers le tableau suivant

Tableau : Problématique de développement de la Commune de Lokossa

ATOUTS	CONTRAINTES	OPPORTUNITES	MENACES
Industrie			
-Existence d'unités industrielles (SITEX, CBT, Huilerie de Houin-Agamè, scieries modernes, Imprimerie Primo, boulangeries, froid industriel du CARDER Mono, Mono Lumière) - Disponibilité de matières premières sur place pour l'implantation d'usines (manioc, ananas, canne à sucre, amandes de palme, tomate, maïs, banane, etc.)	-Crises internes au sein des unités industrielles -Vétusté des équipements des unités industrielles	Projets de réhabilitation de l'unité industrielle de production d'huile de Houin-Agamè.	-Baisse des cours mondiaux de coton -Mauvaises gestions des déchets industriels
Artisanat			
-Diversité des activités artisanales -Structuration du monde artisanal	-Faible niveau d'équipements des unités artisanales - Insuffisance de	-Existence de structures d'appui telles que CIPEN, FASN, FAPA, PPA/ GTZ, MUTA -Participation active des artisans	

ATOUTS	CONTRAINTES	OPPORTUNITES	MENACES
(structures déconcentrées de la FENAB, affiliations à d'autres associations d'artisans) -Existence d'organisations professionnelles d'artisans -Organisation périodique de foires Départementales dans la Commune	débouchés pour les produits artisanaux -Implantation anarchique des ateliers -L'analphabétisme des artisans -Manque d'engouement pour la pratique de l'artisanat liée qu'un faible écoulement des produits	aux foires internationales (CIAO) -Projet de création d'un village artisanal dans la Commune -Projet de création d'une base d'appui à l'artisanat à Fongba	
Commerce			
-Existence de marchés (voir liste des marchés de la Commune) -Existence de commerçants détaillants -Diversité des lieux d'approvisionnement en produits commercialisables -Spécificité en production d'huile rouge « Zomi »	-Marchés peu aménagés et non équipés (manque d'infirmier, de moyens de communication, d'infrastructure d'assainissement, de hangars, de boucheries) -Inexistence de supermarché et de centre commercial	-Proximité des marchés régionaux (Azové, Dogbo, Comè) -Existence de quelques institutions de micro finance telles que PAPME, CAFASEB, CLCAM, AGEFIB -Situation géographique favorable (Commune frontalière avec le Togo et Commune de transit vers Comè et Azové) -Lokossa est Chef-lieu de Département	-Amenuisement du pouvoir d'achat des consommateurs -Crise conjoncturelle à la SITEX et cessation d'activité de l'huilerie de Houin- Agamè -Inflation des prix des produits importés
Restauration- Hôtellerie et tourisme			
-Existence de quelques hôtel, auberges, bars-restaurants -Existence d'un site touristique (le lac de Doukonta pour l'observation des hippopotames)	-Faible capacité des hôtels, auberges et bars-restaurants existants -Quasi inexistence de cafétéria de grand standing	-Projet de transformation de la forêt artificielle de Lokossa en site touristique	-Non extension du réseau électrique dans certains arrondissements (Ouèdèmè, Houin, Agamè, Koudo) et des quartiers périphériques de Lokossa

ATOUTS	CONTRAI NT ES	OPPORTUNITES	MENACES
Activités de transformation			
<p>-Diversité et disponibilité de produits à transformer (arachide, manioc, canne à sucre, maïs, palmier à huile)</p> <p>-Maîtrise des techniques élémentaires de transformation des produits agricoles</p> <p>-Spécialisation en production d'huile rouge « Zomi » très recherchée</p> <p>-Existence de la forêt artificielle de Lokossa</p>	<p>-Insuffisance en magasins de stockage des produits</p> <p>-Equipements de transformation insuffisants et rudimentaires</p> <p>-Insuffisance de crédits aux transformateurs</p>	<p>-Existence d'ONGs et institutions de micro finance</p> <p>-Proximité des grands marchés d'écoulement des produits (Tokpa, Azové, Comè, Agamè)</p> <p>-Possibilité de regroupement des femmes par filière ou par corporation</p>	<p>- Taux d'intérêt trop élevé des structures de micro-finance</p> <p>- Complexité des formalités à remplir pour l'octroi de crédit</p>
Organisations de la société civile			
<p>-Dynamisme des organisations de paysans, de femmes et de jeunes</p> <p>-Grande capacité de mobilisation des chefferies traditionnelles</p> <p>-Diversité de confessions religieuses</p> <p>-Existence des CAR et URCAR</p> <p>-Existence de associations de développement dans les arrondissements</p> <p>-Education sociale reçue dans les couvents</p>	<p>-Dissensions internes prononcées au sein des CAR et URCAR</p> <p>divergences politiques préjudiciables à la cohésion sociale</p> <p>-Sous représentation de femmes dans les structures de prise de décision</p> <p>-L'exclusion des femmes de certaines structures traditionnelles du fait de la coutume</p>	<p>- Présence de plusieurs partenaires au développement d'ONGs nationales et internationales et de structures de micro-finance, etc.</p>	<p>- Non-adoption du code de la famille</p>
Equipements et transports			
<p>-Existence de voies de communication (pistes</p>	<p>-Faible niveau d'équipement et</p>	<p>-Coopération décentralisée avec la ville d'Evere en Belgique</p>	<p>-Lâchers périodiques du barrage de Nagbéto</p>

ATOUTS	CONTRAI NT ES	OPPORTUNITES	MENACES
<p>de dessertes, route nationale) entre Lokossa et tous ses arrondissements</p> <p>-Existence d'infrastructures sportives (stade municipale, centre des sports de mains) et culturelles (maison du peuple, centre des jeunes et loisirs) à Lokossa</p> <p>-Existence de plan de lotissement par quartier dans Lokossa</p> <p>-Existence de deux usines textiles (SITEX et CTB) Lokossa</p> <p>-Forte pente du relief favorable à l'évacuation des eaux de ruissellement</p>	<p>d'assainissement du grand marché de Lokossa et des marchés des chefs-lieux d'arrondissement</p> <p>-Insuffisance des infrastructures sportives et culturelles et leur non conformité aux normes</p> <p>-Mauvaise organisation du secteur des transports</p> <p>-Inorganisation des conducteurs de taxi-moto</p> <p>-Insuffisance et état défectueux des pistes de desserte rurale</p>	<p>-Présence de plusieurs ONGs locales</p> <p>-Proximité de la Commune par rapport aux installations de la CEB</p> <p>-Projet d'interconnexion électrique au Bénin</p> <p>-Projet de fibre optique au Bénin</p> <p>-Disponibilité des services déconcentrés de l'Etat (TP, DDEHU, LNB, etc.)</p> <p>-Existence de plans d'eau (fleuve Mono, lac Toho et perspective de leur aménagement</p> <p>-Apports/ Contribution des citoyens de la diaspora</p> <p>-Taux de couverture hydraulique satisfaisant de l'arrondissement de Ouèdèmè (102%) et Koudo (94%)</p>	<p>-Absence de plan d'évacuation/ traitement des déchets produits par les usines</p> <p>-Faible taux de couverture hydraulique des arrondissements de Houin (22%), Koudo (36%), Lokossa rural (29%)</p> <p>-Inexistence d'équipements de communication (téléphonie rurale, radio, Internet...) dans les arrondissements</p>
Alphabétisation			
<p>-Existence de centres d'alphabétisation à Ouèdèmè, Koudo</p> <p>-Existence d'un centre Départemental de l'alphabétisation à Lokossa</p> <p>-Disponibilité d'alphabétiseurs expérimentés</p>	<p>-Non fonctionnement des centres d'alphabétisation</p> <p>-Inexistence de centres d'alphabétisation dans certains arrondissements</p> <p>-Manque d'intérêt des lettrés au système d'alphabétisation</p> <p>-Inexistence de mobiliers dans les salles des centres d'alphabétisation</p>		
Education			
-Existence de	-Faible taux de	-Intervention des partenaires au	-Non- qualification des

ATOUTS	CONTRAINTES	OPPORTUNITES	MENACES
<p>plusieurs écoles maternelles</p> <p>-Existence de plusieurs écoles primaires publiques dans la Commune</p> <p>-Scolarisation des filles et des garçons</p> <p>-Existence de plusieurs collèges d'enseignement général</p> <p>-Existence d'un foyer de jeunes filles à Lokossa</p> <p>Existence d'une école privée d'orphelins</p>	<p>scolarisation des filles</p> <p>-Inexistence d'établissements techniques et professionnels publics</p> <p>-Insuffisance de bibliothèque</p> <p>-Manque de suivi des enfants par certains parents</p> <p>-Faibles revenus des parents</p> <p>-Insuffisance des cantines scolaires</p> <p>-Inexistence d'un lycée de jeunes filles</p>	<p>développement dans le secteur de l'éducation (USAID, Plan international, PNUD)</p> <p>-Subventions de l'Etat</p> <p>-Présence des sœurs dominicaines pour l'encadrement des jeunes filles</p> <p>-Existence d'un IYT dans la ville de Lokossa d'un foyer des sœurs dominicaines à Lokossa</p>	<p>enseignants communautaires</p> <p>-Fort taux de déperdition chez les jeunes filles</p> <p>-Prolifération des vidé-clubs</p> <p>-Placement des enfants</p> <p>-Déscolarisation des filles suite aux grossesses précoces</p> <p>-Manque de personnel enseignant qualifié</p>
Santé			
<p>-Existence de centres de santé (infirmières, maternités, dispensaires) publics et ou privés dans tous les arrondissements</p> <p>-Equipement minimal disponible dans les centres de santé publics</p> <p>-Disponibilité de personnel qualifié et de personnel d'appui (contractuels, APE, agents de santé communautaires)</p> <p>-Existence de centres d'éducation nutritionnelle et de centre de promotion sociale</p> <p>-Le centre de santé de la Commune dispose</p>	<p>-Mauvais accueil dans les centres de santé</p> <p>-Incompétence de certains agents de santé dans les centres de santé d'arrondissement</p> <p>-Faible niveau d'équipement des CSA</p> <p>-Prolifération des cabinets privés de soin non qualifiés et non autorisés</p> <p>-Vente parallèle des médicaments par les agents de santé</p> <p>-Insuffisance de latrines publiques</p> <p>-Insuffisance d'eau potable pour tous</p>	<p>-Actions gouvernementales pour lutter contre le paludisme, le SIDA (PNLS, PPLS, imprégnation gratuite de moustiquaires, vaccination gratuite contre la polio)</p> <p>-coopération avec la ville d'Evère pour la construction de latrines publiques</p> <p>-Existence dans les Communes des services Départementaux de la santé et de la protection sociale (DDPS, CHD, banque de sang, CPS, etc.)</p> <p>-Lokossa dispose du centre d'appareillage de Bethesda</p> <p>-Lokossa abrite le CHD Mono</p>	<p>-Inexistence de latrines publiques</p> <p>-insuffisance d'eau potable pour tous</p> <p>-Augmentation de la prévalence de certaines maladies endémiques et épidémiques (choléra, rougeole, fièvre jaune, fièvre typhoïde)</p> <p>-Pollution de l'environnement</p>

ATOUTS	CONTRAINTE ES	OPPORTUNITES	MENACES
d'un bloc chirurgical			
Protection sociale			
<p>-Existence d'un centre de promotion sociale à Lokossa et ses démembrements dans certains arrondissements</p> <p>-Existence d'une annexe de la direction de l'OBSS</p> <p>-existence des centres de santé fonctionnels</p> <p>-Existence de centres de sécurité (Gendarmerie, sapeurs pompiers, police etc.)</p>	<p>-Persistance des trafics de mineurs et/ ou placements des enfants «VIDOMEGON »</p> <p>-Insuffisance de structures de prise en charge des cas sociaux (orphelins, enfants de rue, vieillards, personnes handicapées, veuves etc.) – Insuffisance de moyens matériels au CPS</p>	<p>-Existence d'organisations nationales pour la protection sociale (AFJB, "Vidolé"...)</p> <p>-Existence de projets d'envergure nationale (PPLS, PNLS campagnes de vaccination...)</p> <p>-Coopération avec les partenaires au développement</p> <p>-Existence de certaines structures bien organisés pour la prise en charge des cas sociaux (orphelinat de Tozoumè, Bethesda de Lokossa)</p>	<p>-Persistance des pandémies et épidémies</p> <p>-Calamités sociales (incendies, inondations...)</p> <p>-Personnel d'encadrement insuffisant et non qualifié</p>
Agriculture et foresterie			
<p>-Diversité de cultures (manioc, maïs, canne à sucre, produits maraîchers, etc.)</p> <p>-disponibilité de bas-fonds pur la promotion des cultures de contre saison</p> <p>-Disponibilités d'une population d'actifs agricoles, d'associations et de groupements de producteurs</p> <p>-Utilisation d'intrants agricoles</p> <p>-Maîtrise des techniques élémentaires de transformation des produits agricole »s</p> <p>-Existence de</p>	<p>-Baisse de la fertilité des sols</p> <p>-difficulté d'accès aux terres cultivables pour les femmes</p> <p>-difficulté de conservation des produits agricoles</p> <p>-Difficultés d'approvisionnement en intrants agricoles</p> <p>-Insuffisance de magasins de stockage pour les produits de transformation, équipements de transformation insuffisants, rudimentaires et inaccessibles</p>	<p>-Disponibilité de structures d'appui et de vulgarisation des techniques améliorées de production et de transformation des produits agricoles et forestiers(CARDER,ONG, Projets, Programmes)</p> <p>-Organisation de la filière manioc et autres</p> <p>-Existence du marché d'écoulement</p>	<p>-Inorganisation de filière pour produits de transformation</p> <p>-Aléas climatiques</p> <p>-Transhumance</p> <p>-Inondation</p> <p>-Envahissement des terres par les adventistes</p> <p>-Pression démographique sur les terres</p> <p>-Faible niveau de financement de l'agriculture</p> <p>-Feu de brousse</p> <p>-Coupe anarchique de bois</p>

ATOUTS	CONTRAINTES	OPPORTUNITES	MENACES
plantation forestières			
Elevage			
<ul style="list-style-type: none"> -Diversités des espèces animales élevées (volailles, porcins, caprins) -Existence de marchés locaux d'écoulement de produits d'élevage . -Présence de quelques encadreurs et cabinets vétérinaires -Existence d'aires de pâturage et autres aliments pour l'élevage des animaux 	<ul style="list-style-type: none"> -Faible niveau d'organisation des éleveurs -Divagation des animaux domestiques -Insuffisance d'agents d'encadrement -Insuffisance de points de ventes de produits vétérinaires -Méconnaissance des techniques modernes d'élevage -Débouchés insuffisants 	<ul style="list-style-type: none"> -Libéralisation du métier vétérinaire -Existence de structures hôtelières -Existence de structures et projets (PGER, CARDER, ABEC, PDE, etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> -Maladies dévastatrices des animaux domestiques (pestes et autres) -Vols d'animaux -Gel de recrutements des agents du développement rural
Pêche			
<ul style="list-style-type: none"> -Présence de plans d'eau -Existence de quelques trous à poissons / étangs piscicoles -Existence de forages artésiens pouvant desservir des étangs piscicoles -Existence de pêcheurs -Existence de transformateurs/ transformatrices et distributeurs/ distributrices de produits halieutique -débordement des lacs en temps de crue et des en temps de crue 	<ul style="list-style-type: none"> -Pêcheurs non organisés à Lokossa et Houin -Mauvaise gestion des plans d'eau à Houin et Ouédèmè -Non respect de la réglementation en vigueur en matière de pêche 	<ul style="list-style-type: none"> -Existence d'un important marché d'écoulement des produits de pêche (bars, hôtellerie, restaurants etc.) -Existence du la Toho (lac inter-communal) 	<ul style="list-style-type: none"> -Comblement des plans d'eau -Présence d'hippopotames mal protégés -Invasion des pêcheurs étrangers et utilisation de techniques dévastatrices -Appauvrissement des plans d'eau

ATOUTS	CONTRAINTES	OPPORTUNITES	MENACES
Mines et ressources naturelles			
-Organisation des exploitants de carrières en coopératives -existence de gisements : gravier, sable, calcaire en voie d'exploitation -disponibilité de ressources hydrauliques -existence de bas-fonds -existence de 40000 ha de palmeraies sélectionnées à Houin Agamè.	-Méthodes rudimentaires et contraignantes de l'extraction des graviers -Non aménagement des sources d'eau -Sous exploitation des forages artésiens -Impraticabilité des pises d'accès aux carrières en saison pluvieuse -Exploitation illégale et anarchique des carrières -Destruction des forêts sacrées	-Exécution de travaux à haute intensité de main d'œuvre dans la grande métropole du Bénin (Cotonou) -Existence de marchés d'écoulement pour les produits des carrières	-Dégradation des terres -Insécurité du métier d'exploitant de carrière -Dégradation, de l'environnement due à l'exploitation des carrières -Eboulement au niveau des carrières entraînant des pertes de vies humaines -Non respect des textes régissant l'exploitation des mines -Non inventaire des ressources minières.

Source : Enquêtes de terrain extrait du PDC

CHAPITRE VIII : PRINCIPALES FILIERES PORTEUSES

Faisant partie de la zone agroécologique des pêcheries , la commune de Lokossa partage ou subit les mêmes influences climato-géologiques qui favorisent les filières ci-après :

- Cultures de contre saison : maïs frais, niébé, piment, tomates, légumes locaux et/ou exotique
- Elevage : embouche porcine, , aviculture, aulacodiculture et héliciculture
- Services : collette et vente de maïs, de gari, huiles ; commerce de bois de feu, de charbon

L'existence de différents groupements organisés témoigne de l'esprit d'entraide et de solidarité des populations et il convient de le capitaliser pour un meilleur développement endogène.

La population de la Commune étant majoritairement rurale, il s'ensuit que ses performances économiques essentielles sont du ressort du secteur primaire.

L'agriculture avait permis à l'économie locale d'être florissante à l'époque où la filière palmier à huile comptait beaucoup pour le paysan de Lokossa. On avait même assisté à une bourgeoisie naissante dans le domaine. Malheureusement, faute de précautions, de diversification, et pour cause de mauvaises gestions, la filière a connu un déclin qui a affecté l'ensemble de l'économie locale.

Les timides tentatives de redressement observées çà et là n'ont pas encore réussi à corriger le tir. Il faut cependant noter que le palmier à huile demeure, malgré tout, la principale culture de rente de la localité et occupe une part importante dans la production agricole grâce aux coopératives de Houin-Agamè et à quelques producteurs privés qui s'intéressent de plus en plus aux palmiers sélectionnés.

Les produits cultivés dans l'ensemble de la Commune sont le maïs, le niébé, le manioc, l'arachide, la banane, la canne à sucre, la tomate, la patate douce, le riz, le piment, le gombo, les légumes feuilles. Ils assurent l'alimentation des populations de la Commune.

Mais en la matière un accent pourrait être mis sur la production maraîchère comme une filière dans le but de mettre en valeur les nombreuses zones marécageuses et les puits artésiens dont regorge la Commune (arrondissements de Ouèdèmè, de Houin et Koudo) ; ce qui serait une source de revenus substantiels pour les populations.

CHAPITRE IX : PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La vision de la Commune est formulée de la manière suivante : « La Commune de Lokossa en 2025 est une Commune moderne, bien aménagée, assainie et qui, de par son développement agricole, industriel, commercial, artistique et touristique, garantit l'unité, la sécurité, l'éducation, la culture, le bien-être social à tous les citoyens et une bonne gestion des affaires locales »

En fonction de cette vision, les différentes actions à mettre en place dans le cadre des projets adoptés annuellement doivent prendre en compte les aspects de durabilité et d'équité. Ils doivent mettre en exergue :

- **La participation des communautés** : la réalisation de ces actions devra avoir un impact sur la vie concrète des hommes et des femmes qui en seront bénéficiaires. Il est alors important qu'ils participent à toutes les étapes en vue de bien les comprendre et de se les approprier pour un meilleur suivi et une bonne gestion et que ces actions profitent effectivement à la communauté.
- **La durabilité** : toutes les actions prendront en compte, autant que possible, l'autofinancement des coûts de maintenance, d'entretien et de fonctionnement par la génération ou l'exploitation optimale des possibilités existantes pour la mobilisation de ressources endogènes en vue de rendre

durable l'utilisation des équipements collectifs installés maintenant et pour les générations à venir.

- **Les aspects genre et développement** : les actions veilleront à en tenir compte pour associer hommes et femmes aux activités, ressources et bénéfices qui en seront issus.
- **La justice sociale** : il importe que l'inégalité entre les couches ne soit pas aggravée par les actions entreprises mais que chacun malgré sa position sociale soit pris en compte.

D'autre part la mise en oeuvre de toutes ces actions appelle la définition d'une stratégie de communication interne et externe transparente, élaborée pour informer tous acteurs du plan, pour assurer la participation active de tous à l'exécution du plan et aussi pour négocier avec d'autres acteurs pouvant contribuer à la mobilisation des ressources.

Il revient à la commune et à tous les services et structures associés de se mettre résolument au travail pour :

- améliorer la mobilisation de recettes fiscales et non fiscales,
- encourager la participation des acteurs privés (natifs de Lokossa ou non, opérateurs économiques, etc.) au financement des activités productives,
- saisir les opportunités qu'offrent l'Etat et les partenaires au développement,
- faire recours à la coopération décentralisée.